

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Direction de la Cooperation et des Échanges Interuniversitaires

Sous direction de la Formation du Perfectionnement à l'Étranger et de l'Insertion



**PROGRAMME DE FORMATION RÉSIDENTIELLE A L'ETRANGER 2019-2020**

**Programme national exceptionnel PNE**

**ÉCHÉANCIER**

**Janvier 2019** : Lancement du programme boursier (Enseignants/Chercheurs)  
Appel à candidatures.

**Du 03 au 18 Février 2019** : Dépôt des candidatures au niveau des établissements universitaires et de recherche.

**Le 24-25 Février 2019** : Examen des candidatures au niveau des établissements universitaires et de recherche (conseils scientifiques).

**Le 27 et 28 Février 2019 (Date limite)** : Transmission des dossiers de candidatures aux Conférences Régionales Universitaires.

**Du 05 au 07 Mars 2019** : Examen des candidatures et contrôle de conformité réglementaire par les Conférences Régionales des Universités.

**Du 10 au 28 Mars 2019** : Contrôle de conformité réglementaire par les services du M.E.S.R.S au niveau de chaque conférence.

**Le 03 et 04 Avril 2019** : Transmission au M.E.S.R.S **des dossiers** de candidatures remplissant les conditions réglementaires d'éligibilité **et des bases de données**.

**Remarque :**

- Les dates des évaluations scientifiques des dossiers de candidatures par les comités d'experts scientifiques seront précisées ultérieurement.
- **Les rendez vous de visa pour les candidats retenus pour une formation résidentielle en France seront pris en charge par le M.E.S.R.S aucune intervention ne se fera pour les candidats ayant pris individuellement leur R.D.V.**
- Des notes d'informations relatives aux étapes du programme suivront.